

Bulletin d'inscription Foire à la puériculture

Du 13 septembre 2026

NOM / Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Titulaire de la carte d'identité ou du passeport n° : _____

(une copie devra être jointe au dossier)

Nombre de personnes sur le stand : _____

☐ Je souhaite réserver _____ table(s) de 1m20
5€ la table soit : _____ €

☐ Je souhaite réserver un emplacement pour un
portant (fourni par vos soins) **3€ le portant**, soit :
_____ €

Je souhaite également commander panier repas
de 5€ soit

**Je joins un chèque de _____ euros à l'ordre de
La Mam les p'tites échalotes pour confirmer ma réservation.**

Fait le : _____ à _____

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Règlement Foire à la puériculture

1 - Cette manifestation s'adresse aux particuliers attestant sur l'honneur de non- participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal), en vue de vendre exclusivement des objets personnels usagés. Toute personne devra lors de son inscription justifier de son identité avec la copie de sa carte d'identité (recto-verso), ou passeport.

2 - Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.

3 - L'accueil des exposants aura lieu de **7h30 à 8h45**. Passé 8h45, les organisateurs se réservent le droit d'attribuer l'emplacement non occupé à une autre personne, sans que l'exposant absent ne puisse prétendre à un remboursement ou un dédommagement d'aucune sorte.

4 - Seuls pourront exposer ceux qui auront fait parvenir l'inscription remplie, datée, signée et accompagnée du règlement à l'ordre de l'association La Mam Les P'tites échalotes.

5 - Les exposants s'engagent à recevoir le public de **9h00 à 13h00**, et à ne pas remballer avant 13h00

6 - Toute annulation survenue dans les **7 jours** précédents la foire à la puériculture ne sera pas remboursée.

7 - Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont exposés sous sa responsabilité. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une indemnisation en cas de vol, casse ou préjudice. Pour des raisons de sécurité chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront transmises par les organisateurs.

8 - Les portants, **fournis par vos soins**, sont acceptés uniquement sur réservation lors de l'inscription. sur le bulletin d'inscription.

9 - Toutes personnes arrivant après 9h devra s'acquitter d'une entrée que se soit accompagnant , conjoint (e) „famille,, ami (s) (es).

10 - Tous les emplacements devront être rendus dans un parfait état de propreté.

11 - Les exposants s'engagent à respecter le présent règlement.

12 - **Bulletin d'inscription à remplir entièrement et à retourner avec votre chèque libellé à l'ordre de La Mam Les P'tites échalotes - 3 Menez Léon - 29260 Ploudaniel '**